



# Technicien de Maintenance CVC

## (Chauffage, Ventilation et Climatisation)

### Titre Professionnel de niveau 4



Améliorez, valorisez vos compétences et obtenez un Titre Professionnel en Sobriété énergétique

#### Vos besoins

- Assurer la maintenance préventive et corrective de niveau 3 et optimiser les réglages des équipements thermiques, de traitement d'air et thermodynamiques ainsi que des réseaux de distribution de chauffage, d'eau chaude sanitaire et d'eau glacée
- Réaliser le diagnostic, le dépannage ou la réparation des équipements thermiques, de traitement d'air et thermodynamiques ainsi que des réseaux de distribution de chauffage, d'eau chaude sanitaire et d'eau glacée
- Contribuer au confort des occupants, à la qualité des ambiances et au bon fonctionnement des process en milieu industriel
- Maîtriser les risques électriques liés aux interventions sur les installations Basse Tension
- Maîtriser les risques liés aux travaux en hauteur
- Maîtriser les risques légionellose
- Détenir une attestation d'aptitude à la manipulation des fluides de catégorie 1

#### Public concerné

- Salariés en reconversion professionnelle
- Demandeurs d'emploi
- Personnel des services fluides ou énergie

**Centre de formation**

**Programmation**

#### Le + métier

- + Métier de la maintenance en Chauffage Ventilation Climatisation en forte tension
- + Métier polyvalent et en perpétuelle évolution avec les techniques nouvelles et la transition énergétique

#### Le + Apave

- + Formation en alternance (en Contrat d'Apprentissage ou de Professionnalisation)
- + Habilitation électrique BR, attestation d'aptitude à la manipulation des fluides frigorigènes de catégorie 1 et habilitation Habiligaz®.
- + Animé par des formateurs experts assurant au quotidien des missions techniques auprès des entreprises dans les métiers de l'Énergie.

## Objectif de la formation

Un programme complet, composé de 3 Blocs de Certifications de Compétences Professionnelles (CCP) :

- Assurer la maintenance préventive et corrective de niveau 3 et optimiser les réglages
  - des équipements thermiques et des réseaux de distribution de chauffage et d'eau chaude sanitaire
  - des équipements de traitement d'air
  - des équipements thermodynamiques et des réseaux de distribution d'eau glacée

*Options possibles complémentaires en fonction des blocs de compétences visés et des profils des candidats.*

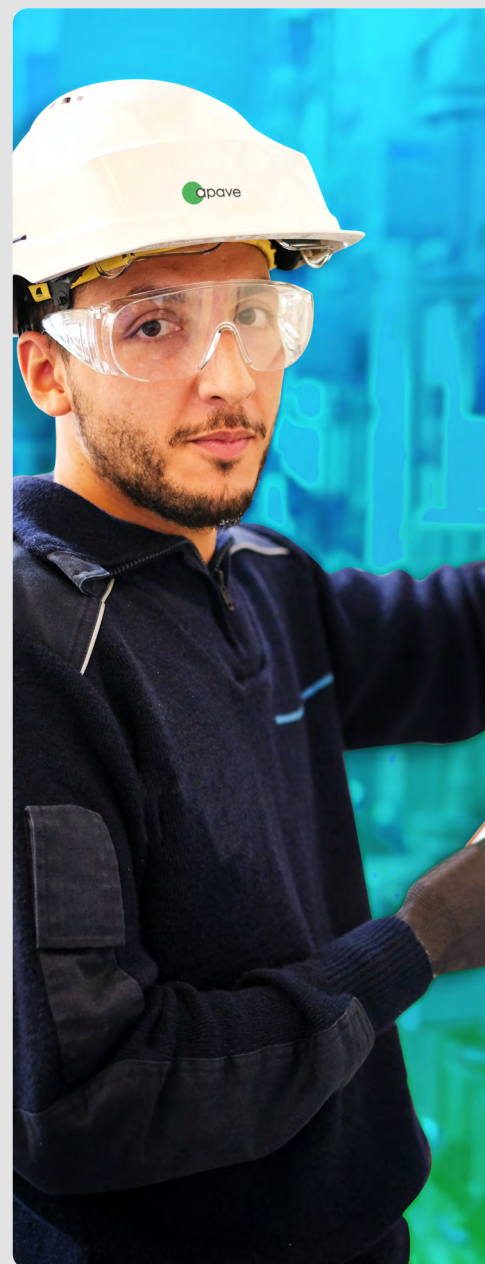
## Obligations réglementaires associées

- Articles R. 4544-9 et R. 4544-10 du code du travail : habilitation électrique délivrée par l'employeur au niveau BR sur les installations frigorifiques
- Articles R.4323-58 à R.4323-68 du Code du travail relatif à la prévention des risques liés aux chutes de hauteur
- Arrêté du 14 décembre 2013 relatif aux installations relevant du régime de l'enregistrement au titre de la rubrique n° 2921 : prescriptions générales applicables à la maintenance des équipements soumis à un risque légionellose
- Arrêté du 13 octobre 2008 modifié relatif à la délivrance des attestations d'aptitude prévues à l'article R543-106 du code de l'environnement

## Validation de la formation

Le titre professionnel « Technicien de Maintenance CVC » est délivré après l'obtention des 3 CCP :

- Chaque apprenant est évalué tout au long de son parcours
- Une évaluation finale devant un jury dans le respect du référentiel de certification permet de valider les CCP : certification RNCP38748 du Ministère du Travail
- Chaque CCP peut être suivi, validé indépendamment, et est éligible au CPF
- Le certificat est valable 5 ans



## Nous **contacter**

[france.apave.com](https://france.apave.com)

0805 62 5000